

France-Marseille: Refuse collection services

OJ S 129/2021 07/07/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole d'Aix-Marseille-Provence

National registration number: 20005380700017

Postal address: 58 boulevard Charles Livon Le Pharo

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13567

Country: France

E-mail: Ld-direction-marches.paysdaix@ampmetropole.fr

Internet address(es):

Main address: <https://www.ampmetropole.fr>

Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505245&orgAcronyme=t5y>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505245&orgAcronyme=t5y>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://www.ampmetropole.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Métropole

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Collecte des déchets ménagers et prestations associées sur le secteur Nord du territoire du Pays d'Aix

Reference number: 72210201

II.1.2. Main CPV code

90511000 Refuse collection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Collecte en bacs des ordures ménagères, collecte sélective en bacs des déchets ménagers recyclables biflux et prestations associées.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 16 000 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

90511000 Refuse collection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Territoire du Pays d'Aix.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de service suivantes:

- la collecte des Ordures ménagères (OM), ainsi que les activités qui sont liées à ce type de prestations de services;
- la collecte sélective en biflux des déchets ménagers recyclables (CS). Le mode de collecte du verre reste en points d'apport volontaire sur l'ensemble des communes du territoire et ne fait pas l'objet de prestation dans le présent marché;
- le transport et vidage des gisements issus des collectes de déchets ménagers sur les sites indiqués par la collectivité et définis dans le CCTP (collecte traditionnelle OM et collecte sélective);
- la collecte, le transport et le vidage des encombrants (Système de rendez-vous téléphonique) et autres déchets ne rentrant pas dans le cadre de la collecte traditionnelle, tels que définis dans le CCTP;
- le lavage/désinfection des récipients de collecte (collecte ordures ménagères et collecte sélective) normés, appartenant à la Métropole qui sont mis à disposition de la population sur des points de pré-collecte (bacs collectifs de regroupement) tels que définis dans le CCTP;
- les prestations prévisionnelles et/ou occasionnelles, liées à l'activité de collecte des déchets ménagers et décrites dans le CCTP;
- le suivi technico-administratif du marché comme décrit dans le CCTP. Sur le périmètre cohérent constitué des communes du secteur Nord: Venelles, Le Puy-Sainte-Réparate, Rognes, Saint-Estève-Janson, La Roque-d'Anthéron, Saint-Cannat, Lambesc, Coudoux, Eguilles et Ventabren.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 30

Price - Weighting: 70

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 16 000 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les déclarations, certificats et attestations prévus aux R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel):

— une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire;

— une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22.3.2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Conformément aux dispositions de l'article 3.I de l'arrêté du 22.3.2019, le candidat ne peut apporter d'autres moyens de preuve que les renseignements ou documents suivants:

- liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
 - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années;
 - description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose.
- L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 17/09/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 17/09/2021 Local time: 14:00

Place:

Date prévisionnelle, séance non publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:
2026.

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

Il s'agit d'un marché composite de services. La partie relative au marché ordinaire à prix unitaires concerne les prestations programmées telles qu'elles sont inscrites au BPU allant du prix n° V2 au n° TC 32. La partie relative à la passation de bons de commande à prix unitaires concerne les prestations telles qu'elles sont inscrites au BPU allant du prix n° TC 33 au n° TC 54. Pour cette seconde partie, il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Le montant maximal de la partie à bons de commande relative aux prestations annexes prévisibles et occasionnelles est passée sans montant minimal et pour un montant maximal de 680 000 EUR HT sur la durée totale du marché. Le titulaire disposera d'une période de préparation a minima de quatre semaines qui précédera l'exécution des prestations. Elle débutera à compter du lendemain de la notification du marché. Dans l'hypothèse où le titulaire entrant se trouverait soumis à la convention collective du 16.4.2019, il devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant telles qu'elles découlent de la convention collective précitée modifiée par l'avenant n° 66 du 30.4.2020 et applicable à toutes les entreprises du SNAD (organisation professionnelle signataire de l'accord). Pour information, l'actuel marché compte 35 salariés, pour une masse salariale brute annuelle non chargée de 1 184 038,29 EUR (hors personnel intérimaire). Le détail et les caractéristiques du personnel à reprendre figurent en annexe du RC.

Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction dessous-critères pondérés suivants:

- sous-critère 1: pondération: 45 %: adéquation et dimensionnement des moyens humains et matériels déployés pour la réalisation des prestations (moyens humains, moyens matériels, organigramme, etc.);
- sous-critère 2: pondération: 45 %: qualité des modalités d'exécution et des mesures mises en œuvre pour la réalisation des prestations (capacité du candidat à assurer la qualité des prestations, la continuité du service public, etc.);
- sous-critère 3: pondération: 10 %: qualité et pertinence des mesures prises et de l'organisation retenue pour assurer la performance environnementale. Mesures et organisation proposées pour améliorer les performances environnementales spécifiques au marché: types de véhicules (électriques, hybrides, etc.) technologies déployées pour les équipements (réduction du bruit, des émissions de CO2, etc.), optimisation des tournées pour diminuer les kilomètres parcourus sur le périmètre de collecte, etc.

Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. Celle-ci devra être effectuée dans les conditions présentées ci-dessous. Tout autre mode de transmission est interdit. La plate-forme de dématérialisation des marchés publics est accessible sur Internet à l'adresse suivante:

<https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Les candidats devront se référer aux indications portées sur le guide de la dématérialisation annexé au règlement de consultation afin de garantir au mieux le bon déroulement de la procédure dématérialisée.

Le pli dématérialisé devra contenir les éléments relatifs à la candidature et à l'offre:

- les éléments relatifs à la candidature sont listés à l'article «Pièces de la candidature» du règlement de consultation;

— les éléments relatifs à l'offre sont listés à l'article «Pièces de l'offre» du règlement de consultation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://marseille.tribunaladministratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable

Postal address: Préfecture de Région, boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Country: France

Telephone: +33 484354000

Internet address: <http://www.paca.pref.gouv.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative);

— un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551.13 du code de justice administrative au plus tard le 31^e jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours;

— un recours gracieux peut être formé dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation;

— un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative);

— un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative);

— tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'État, ASS, 4.4.2014, «Département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22/24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice

02/07/2021